



REPUBLIQUE FRANCAISE
❖
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
❖
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20260605-43_2026-DE

N° 43/26

Le vendredi 5 juin 2026 à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan COUDRAIS, Maire.

Date de la convocation : 29 mai 2026

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Membres votants : 15

Présents : M. Ronan COUDRAIS, Maire, Mme Sylvie MONNIER, M. Jean-François CLAIRON, Mme Elodie HAMON, M. Yves PAPAIL, adjoints.

M. Stéphane BELLESOEUR, Mme Nadia CHEKKAT, Mme Johanna LE CLECH JOUBAIRE, M. Alain MOREL, Mme Florence PAVOINE, Mme Véronique BOUGEARD, Mme Gwendolyne BOULOT, M. Lucien COMBES, M. Jean-François COUROSSE

Pouvoir : Solédane MOREL à Sylvie MONNIER,

Secrétaire de séance : Sylvie MONNIER

OBJET : PERISCOLAIRE – TARIFICATION GARDERIE 2026-2027

Vu l'avis de la commission enfance jeunesse.

Madame Sylvie MONNIER, adjointe, propose également de revoir la tarification de la garderie pour la prochaine année scolaire.

La commission enfance jeunesse préconise une augmentation des tarifs de 0,30 €, soit la tarification suivante :

TARIFS	Tarifs 2025/2026		Tarifs 2026/2027	
	Hors commune	Résidents LOHEAC	Hors commune	Résidents LOHEAC
Soir	2.70	2.40	3.00	2.70
Matin	2.70	2.40	3.00	2.70

Le Conseil municipal, par 14 voix pour et 1 contre, décide :

➤ **DE VALIDER** les tarifs proposés ci-dessus

RESULTAT DU VOTE

Votants =	15
POUR	14
CONTRE	1
ABSTENTION	0

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Ronan COUDRAIS

Certifiée exécutoire :

- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 10 juin 2026

- De l'affichage le : 10 juin 2026